

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1904

SOIXANTIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1904

LES MÉREAUX DES HEURES CANONIALES

DE

L'ÉGLISE DE SAINT-JULIEN A ATH



Le Cercle archéologique de Mons possède, dans ses vitrines, deux méreaux de plomb provenant de la collection du regretté président de la Société belge de Numismatique, Alphonse De Schodt, et dont les moules en ardoise appartenaient à M. le général Cocheteux. Ces méreaux étaient distribués aux membres du clergé de l'église paroissiale de Saint-Julien, à Ath, pour constater leur présence aux heures canoniales. Leur usage est mentionné dans les lettres patentes données, le 27 octobre 1478, par Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai,

approuvant et réglant le service des heures canonicales instituées dans la dite église (1). Ils datent, d'après leur style, de l'époque même de ces lettres patentes, soit de la fin du XV^e siècle.

L'un de ces méreaux présente, à l'avvers, l'image de saint Julien (2). Le saint, en pied, la tête nue entourée d'un nimbe, est vêtu du costume des soldats romains : une tunique et un large manteau ; il tient de la main gauche, un livre ouvert, et de la main droite, une épée dont il pose la pointe sur la poitrine d'un homme nu, terrassé à ses pieds. Au-dessus de la tête de cet homme, on remarque un poinçon qui semble être une couronne à trois perles. Au revers, ce méreau offre les armes primitives de la ville d'Ath : une aigle bicéphale ayant pour support une croix tréflée posée sur un perron de quatre degrés. Un dessin composé de lignes épicycloïdes occupe chaque côté de la croix. La légende en caractères gothiques, est partagée entre les deux faces : à l'avvers, on lit :

✱ SANCIVS ✱ IVLIANVS

(1) *Annalectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, t XI, 1874, pp. 206 à 213.

(2) Saint Julien le martyr, né à Vienne en Dauphiné, fut élevé dans le paganisme et devint chef de cohorte dans l'armée romaine. Cédant aux exhortations de son compagnon d'armes, saint Féréol, il embrassa la religion chrétienne. Pendant la persécution de Maximin et de Galère, il fut arrêté et eut la tête tranchée, le 28 août 303. Son compagnon subit le même sort.

Et au revers :

✠ PATRONVS ✠ DE ✠ ΑΘΗ

L'autre méreau est beaucoup plus simple : on voit, à l'avant, le monogramme du christ I · Iꝰ · S, en caractères gothiques, entouré de rinceaux, et, au revers, les armes de la ville d'Ath, mais l'aigle bicéphale est placée dans un écusson et la croix, non tréflée, posée sur un perron de trois degrés seulement (1). Un rinceau occupe chaque côté de la croix.

L'absence de légende n'empêche pas d'attribuer ce méreau à l'église d'Ath. En effet, le nom du patron n'était souvent indiqué que quand la localité possédait plusieurs paroisses où existaient des fondations du même genre. Or, à Ath, l'église de Saint-Julien seule possédait le service des heures canoniales.

Comme tous les assistants ne recevaient pas les mêmes honoraires, la différence entre ces deux méreaux devait sans doute servir à guider le distributeur.

Un mot encore concernant le premier méreau. Saint Julien le Martyr tient en main une épée, ce qui s'explique facilement : les artistes ont placé, dans la main d'un guerrier martyr, cette arme qui

(1) Les armoiries de la ville d'Ath sont : *D'or à l'aigle bicéphale éployée de sable chargée, en cœur, d'un écusson d'or au lion de sable, et ayant pour support une croix tréflée de sable posée sur un perron de trois degrés de même.*

rappelle sa profession militaire et le genre de son supplice (1). Il est moins aisé d'expliquer la figuration d'un homme nu, terrassé par saint Julien. On ne trouve ni dans les *Acta sanctorum*, ni dans les autres récits du martyre de ce saint, ni dans la *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, aucune particularité qui justifierait cette représentation. Est-ce la figuration du triomphe du christianisme sur le paganisme se déduisant de la conversion de Julien? Serait-ce une allusion à la punition de ce guerrier franc qui fut foudroyé après avoir violé l'église de Saint-Julien à Ath, fait rapporté par Grégoire de Tours dans *La Gloire des Martyrs* (2). Nous en sommes à des conjectures.

Les méreaux inédits que nous venons de décrire sont, comme on le voit, des plus intéressants et méritaient d'être signalés à l'attention des numismates.

† FÉLIX HACHEZ.

(1) LE PÈRE CAHIER, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, 1867, verbis *Armes, armures*, p. 71, et *Épées*, pp. 363 et 368.

(2) *De Gloriam martyrum*, cap. XIII, p. 858 : *De passione et virtutibus sancti Juliani martyris*.